Loiret agricole et rural, 20 mars 2015

La réforme territoriale : Quelles perspectives pour le milieu rural ?

Le vendredi 10 avril 2015 à 17 h
à l'Espace Florian
9 avenue Albert Viger,
45110 Châteauneuf-sur-Loire

Participeront à cette conférence-débat :

* Monsieur Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, vice-président de la commission des lois du Sénat, ancien Ministre
* Monsieur Charles Eric Lemaignen, président de l'AGGLO, président de l'Assemblée des Communautés de France, conseiller régional
* Monsieur Xavier Beulin, président de la Fédération Nationale des Syndicats des Exploitants Agricoles, président du conseil économique, social et environnemental régional du Centre
* Monsieur Gérard Gautier, président de la CGPME du Loiret.
* Monsieur Michel Masson, président de la chambre d'agriculture du Loiret.

Entrée libre, parking gratuit, un verre de l'amitié clôturera la séance.

D. Bernson

Conférence-débat de l'Association des membres de l'Ordre du Mérite Agricole du Loiret

« *Le monde rural dans sa pluralité fait partie de nos racines ; il est un atout pour notre avenir* ».

MANUEL VALLS

La France traverse une crise qui n'épargne pas les territoires ruraux et y a pris des formes particulières. Une crise économique et sociale, qui met en cause la capacité des politiques publiques à répondre aux difficultés d'emploi, aux problèmes d'accès aux services publics, mais il s'agit surtout d'une crise de l'identité de ces territoires.

Ces territoires ruraux sont, en effet, engagés dans une transformation en profondeur qui a recomposé notre espace national, dynamisant certains territoires et en fragilisant d'autres. Il n'y a plus une France rurale, mais des ruralités multiples : territoires périurbains sous l'influence d'une grande ville, territoires agricoles et territoires industriels en mutation, ou encore territoires hyperruraux.

Aujourd'hui, 95% de la population vit sous «*influence urbaine*». Pour autant, il n'y a pas d'un côté 95% d'habitants au mode de vie urbain et 5% d'habitants «*ruraux*» dans seulement 7 400 communes : la réalité de la France se compose d'une grande diversité de situations d'habitants, des plus urbanisés (appelés périurbains), aux moins urbanisés (suburbains ou hyperruraux). Il faut donc sortir du clivage urbain-rural.

Les attentes et les conditions de vie des Français qui y résident et y travaillent ont évolué, sous l'effet de l'urbanisation, d'un peuplement dynamique, de l'évolution du tissu économique. L'essor du numérique, l'insertion dans de nouveaux réseaux, modifient le visage de ces territoires, créant de nouvelles opportunités, mais posent également de nouvelles fractures.

La réforme territoriale en cours doit être l'occasion de répondre aux questions posées au sein des territoires ruraux.

* Concernant la représentativité des territoires ruraux, pourquoi prendre en compte uniquement le critère population et oublier le critère espace rural ?
* Quel niveau de service demain ?
* Comment éviter les discriminations sociales, numériques ou de santé publique et de service ?
* Comment restaurer-t-on une économie dans les territoires ?
* Influences sur le milieu agricole et son développement ?
* Quelle fiscalité demain ?
* Quelle solidarité fiscale entre territoires ruraux et urbains?
* Comment va s'organiser la concentration des services et la mutualisation ?
* Que vont devenir les zones défavorisées et les régions éloignées des centres urbains?
* Comment garder la proximité attendue par les habitants ?

AMOMA DU LOIRET

Phoca PDF